

Suite à notre entretien téléphonique, vous trouverez ci-dessous les éléments importants à savoir concernant notre institution.

Qui sommes nous ?

Fondé en 2015 par Daniel Caille, le groupe VIVALTO VIE gère aujourd'hui 2200 lits à travers 26 EHPAD Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le groupe est présent, en France, sur les régions Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire, Ile de France et Normandie et en Espagne, dans la région de Valence suite à l'acquisition du groupe SOLIMAR. S'appuyant sur une offre de soins et de services aux meilleurs standards, avec un personnel très impliqué, le groupe affiche un chiffre d'affaires de 66 millions d'euros.

Vivalto Vie accélère son développement européen à l'occasion de la reconstitution de son capital

Vivalto Vie annonce une étape majeure de son développement avec son entrée sur le marché espagnol grâce à l'acquisition de Solimar, un acteur reconnu dans l'hébergement des personnes âgées en Espagne. Ce rapprochement est la première étape dans la mise en œuvre d'une stratégie visant à créer un acteur régional européen de référence.

Cette acquisition s'accompagnera de l'entrée au capital de Vivalto Vie d'Amundi Private Equity Funds et de Société Générale Capital Partenaires. Azulis Capital, qui a accompagné Vivalto Vie dans la première étape de son développement, cèdera sa participation. Vivalto SAS (holding de monsieur Daniel Caille) appuyé par Arkéa Capital Managers et MACSF, détiendra un peu plus de 50 % du capital de Vivalto Vie. Les autres actionnaires historiques, BNP Paribas Développement et Socadif, accompagneront également le nouveau projet.

VIVALTO VIE

Amundi Private Equity Funds

MACSF

BNP PARIBAS DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Capital Partenaires

CA

AZULIS capital

Nos principales activités :

conseil en investissement financier, courtage d'assurance-vie, de contrat retraite et de prévoyance, transactions immobilières, intermédiaire en opérations de banque, recherche de financements et services de gestion privée et de gestion de fortune.

- **Économique** : répartition de votre patrimoine par classe d'actifs.
- **Juridique** : mode de détention de vos biens et nature de vos droits.
- **Fiscal** : assiette d'imposition, impôt acquitté, sur vos revenus et votre patrimoine.
- **Budgétaire** : solde des charges et revenus, train de vie, capacité d'épargne.
- **Successoral** : héritiers, ayant droits, libéralités consenties, droits de succession.
- **Prévoyance et retraite**.

Garantie : ACPR Banque de France à hauteur de 100.000,00 €

- **(F.G.D.R.)** : Le fonds de garantie des dépôts et de résolution.
- **Contrat** : Minimum 12 mois, renouvelables au même taux d'intérêts.
- **Intérêts** : Loyer mensuel vous sera versé automatiquement sur votre compte bancaire.
- Restitution du capital à terme du contrat.
- Un gestionnaire de compte vous sera attribué jusqu'à l'arrivée à terme de votre contrat.

Vivalto vie met à votre disposition une équipe de spécialistes soucieux de vous délivrer un service de qualité et personnalisé qui gère des fonds de placements et d'investissements.

(Veuillez trouver sous une pièce jointe une plaquette descriptive des produits, (EHPAD) disponibles.)

*

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Dans l'attente de vous lire.

Cordialement,



Sophie Lacour (Conseillère en gestion de patrimoine)

Contact : 01.84.80.14.60

E-mail : sophie.lacour@vivaltovie.fr

61 AV VICTOR HUGO 75116 PARIS

FR 938 084 899 83

RCS : PARIS B 808 489 983

SIRET : 808 489 983 000 11

CAPITAL SOCIAL : 22 736 731,00 €